

AVENANT N° 4 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

**- le MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
représenté par le directeur des sports,
désigné ci-dessous par le ministère**

et

**- la Fédération française de roller sports
représentée par son président, Monsieur Nicolas BELLOIR
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 378 467 864 00039**

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2016 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération)
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.

Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2016 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2016 s'élève à 985 000 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 430 854 €, le solde restant s'élève à 554 146 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention 70 000 € concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 1 055 000 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : 1 309 100€.

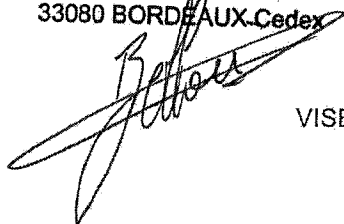
Pour mémoire, la subvention d'un montant de 33 722 € précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le 14/04/2016

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANCAISE DES ROLLER SPORTS
Nicolas BELLOIR
Président de la Fédération Française
de Roller Sports
6 Bd Franklin Roosevelt
33080 BORDEAUX Cedex



p/ LE DIRECTEUR DES SPORTS
Pour le directeur des sports
L'adjointe au directeur des sports,
Chef de service
Claudie SAGNAC

02/04/16
VISE LE 02/04/16 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ ... 210.117 6839

¹ –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère	2014		2015		2016		2017	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Assurer la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	57260	58744	59957	58000	60000	62000		
Nombre de licences								
Nombre d'ATP	804	1213	0	0	0	0		
Nombre total de licences et d'ATP	58064	59957	59957	58000	60000	62000		
Nombre et taux de licences féminines	24858 (43,43%)	27642 (47,06%)	27642 (47,06%)	25500 (43,97%)	26400 (44%)	27300 (44,03%)		
Nombre et taux de licences en ZUS	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)		
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	6250 (10,92%)	6534 (11,12%)	6534 (11,12%)	(%)	(%)	(%)		
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	22	22	22	22	22	22		
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives								
Solidité financière	48,13	49,16	49,16	45,0 %	45,0 %	45,0 %		
Contacter le rang de la France parmi les grandes nations sportives								
Rang sportif de la France	3	3	3	5	5	5		
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs								
Taux de suivi médical complet - SHN	83,93%	87,82%	87,82%	100%	100%	100%		
Taux de suivi médical complet - Espoirs	93,33%	95%	95%	100%	100%	100%		
Emplois d'avenir								
Nombre d'emplois d'avenir	2	0	0	0	0	0		
Lettres de mission signées dans CTS-Web								
Nombre et taux de lettres de missions signées	18 (94,74%)	19 (100%)	19 (100%)	%	%	%		

Objectifs partagés	N-2		N-1		N		N+1	
	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé	Cible
Développer une offre de pratique loisir attractive plus particulièrement liée à l'approche bien être	Les critères de labellisation sont définis	A définir à partir des éléments établis en 2013	60 manifestations loisirs					
Réaliser le roller comme mode de déplacement	0	/	/	/	/	/	/	/
Accompagner les clubs à s'ouvrir à des lieux de pratique adaptés à la jeunesse	6	10	15	10	15	15	15	15
Rénover le mode de gouvernance de la fédération	non réalisé - changement de gouvernance	Vote AG	vote 28/11/15	Vote AG	/	/	/	/
Faciliter l'engagement des femmes à des postes à responsabilité	non réalisé - changement de gouvernance	statuts	statuts	statuts				
Accompagner les ligues et les clubs à construire un projet pérenne	Les outils de recensement sont mis en place	45 CDI Clubs	45 CDI Clubs	40	60	80	80	80
Organiser la soutenabilité du projet permettant d'assurer la compétitivité sportive de la France	2	3	3	3	3	3	3	3
Rendre le cursus de formation de l'encadrement plus attractif	32/BF 30CQP	50	99BF 29CQP	50	50	50	50	50

NS

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants		
	Budget	Demande	Accordé
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	120 000 €	95 000 €	85 000 €
Action 3			
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	120 000 €	95 000 €	85 000 €
Accompagnement sanitaire préventif	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Promotion des APS comme facteur de santé	75 000 €	50 000 €	40 000 €
Rendre le cursus de formation de l'encadrement plus attractif	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Action 4	185 000 €	80 000 €	75 000 €
Professionalisation de l'activité	185 000 €	80 000 €	75 000 €
Formations fédérales	68 000 €	40 000 €	40 000 €
Organiser la soutenabilité du projet permettant d'assurer la compétitivité sportive de la France	117 000 €	40 000 €	35 000 €
Action 1	1 100 000 €	775 000 €	760 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	80 000 €	40 000 €	35 000 €
Action 2	80 000 €	40 000 €	45 000 €
Aides personnalisées (AP)	1 020 000 €	735 000 €	725 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	85 000 €	70 000 €	70 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	620 000 €	430 000 €	420 000 €
Lettres de missions signées dans CTS-Web	315 000 €	235 000 €	235 000 €
Action 2	95 000 €	58 000 €	0 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	95 000 €	58 000 €	0 €
Accompagner les clubs à s'ouvrir à des lieux de pratique adaptés à la jeunesse	130 000 €	65 000 €	50 000 €
Action 1	130 000 €	65 000 €	80 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	130 000 €	65 000 €	50 000 €
Développer une offre de pratique loisir attractive plus particulièrement liée à l'approche bien être	130 000 €	65 000 €	80 000 €
Action 1	145 000 €	50 000 €	95 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	145 000 €	50 000 €	50 000 €
Accompagner les ligues et les clubs à construire un projet pérenne	145 000 €	50 000 €	95 000 €
Action 1	354 000 €	60 000 €	319 000 €
Structuration fédérale	354 000 €	60 000 €	319 000 €
Faciliter l'engagement des femmes à des postes à responsabilité	354 000 €	60 000 €	319 000 €
Action 1	0 €	0 €	0 €
Structuration fédérale	0 €	0 €	0 €
TOTAL	2 129 000 €	1 183 000 €	1 055 000 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

70 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

985 000 €

N/S

Choix du compte > Edition du RIB

Imprimer

Compte : COMPTE CHEQUES 1

<p>Crédit Mutuel Sud-Ouest</p>							
<p>FEDE FCAISE DE ROLLER SPORTS</p>							
<p>Titulaire du compte :</p>							
<p>6 BOULEVARD FRANKLIN ROOSEVELT CS 11742 33080 BORDEAUX CEDEX</p>							
<p>Domiciliation : CCM BARRIERE SAINT GENES</p>							
<p>Devise : EUR</p>							
<p>Relevé d'Identité Bancaire</p>							
RIB	Banque	Guichet	N° de compte	Clé			
	15589	33533	06449441040	50			
IBAN	FR76	1558	9335	3306	4494	4104	050
BIC	CMBRFR2BARK						
<p>Crédit Mutuel Sud-Ouest</p>							
<p>FEDE FCAISE DE ROLLER SPORTS</p>							
<p>Titulaire du compte :</p>							
<p>6 BOULEVARD FRANKLIN ROOSEVELT CS 11742 33080 BORDEAUX CEDEX</p>							
<p>Domiciliation : CCM BARRIERE SAINT GENES</p>							
<p>Devise : EUR</p>							
<p>Relevé d'Identité Bancaire</p>							
RIB	Banque	Guichet	N° de compte	Clé			
	15589	33533	06449441040	50			